



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 janvier 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 janvier 2001

**Approbation des transferts de charges entre la Commune de  
NIORT et la Communauté d'Agglomération de NIORT**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoint :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010052001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001**

**Direction Générale**

**Approbation des transferts de charges entre la Commune de  
NIORT et la Communauté d'Agglomération de NIORT**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est soumis à votre examen le rapport qui a reçu l'approbation de la Commission d'Evaluation des Charges (article 1609 nonies du Code Général des Impôts CGI) au cours de sa séance du 10 janvier 2001 et qui précise les charges nettes à retenir dans le cadre des transferts de compétences entre les communes et la Communauté d'Agglomération de NIORT.

Les propositions de la commission font l'objet d'un rapport et de ses annexes qui sont jointes à la présente délibération.

Cette évaluation est déterminante car elle sert à fixer le montant de l'attribution de compensation qui sera versée à chaque commune.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le rapport et les annexes de la commission d'évaluation chargée des transferts de charges.
- Prendre acte du montant global des transferts de l'ensemble des communes qui s'élève à la somme de 108.468.657,00 F
- Noter que les transferts pour la communes de NIORT sont arrêtés à la somme de 108.468.657,00 F
- Retenir que des modalités particulières sont prévues à l'extinction de certaines charges et notamment en ce qui concerne les annuités d'emprunts.

*(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté d'agglomération de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)